

Roscoff infos

Magazine d'informations municipales

N° 27 | Juillet - Août 2015



 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Vivez l'été, Vivez Roscoff ! *Supplément estival*



La pointe de Perharidy
désormais accessible

p. 4

La police municipale
à VTT

p. 6

Tourisme :
le poids des labels

p. 8

Une pêche à pieds réussie !

p. 10





L'Édito du Maire

“ En ce début d'été, nous venons d'inaugurer l'aménagement de la Pointe de Perharidy, redevenue propriété de l'Etat et ré-ouverte au public. ”

Cette propriété était privée et fermée à la population depuis des décennies. Grâce au conservatoire du littoral, Etablissement Public dépendant de l'Etat, des collectivités locales que sont la Région, le Conseil Départemental, la Ville de Roscoff et avec le concours du Centre de Perharidy devenu Ildys, cette pointe a été réhabilitée, rendue accessible aux personnes à mobilité réduite, et confiée en gestion à la communauté des communes du Pays Léonard.

Après de longues années d'attente, la satisfaction est grande de voir ce projet se finaliser enfin. Je vous invite à vous promener sur cette nouvelle propriété publique où le spectacle est de toutes parts exceptionnel.

Dans ce numéro de Juillet, vous trouverez également un article sur le tourisme pour évoquer le bon début de saison 2015.

Le Roscoff Animations, agenda des manifestations communales, présenté par thématiques, viendra compléter ces informations.

Bonne saison estivale à chacun de vous. Profitez bien de ces moments indispensables à une bonne détente.

Joseph Séité

“ E deroù an hañv-mañ emamp o paouez lidañ fin al labourioù da gempenn Beg Perc'haridi. Perc'hennet eo gant ar Stad a-nevez hag addigoret eo bet d'an dud. ”

Ur perc'hennaj prevez e oa, ha ne c'helle ket an dud mont di abaoe meur a zek vloaz zo. Gant mirva an arvor, anezhañ un Ensavadur Publik e dalc'h ar Stad, gant strollegezhioù lec'hel evel ar Rannvro, ar C'huzul-departamant, Kêr Rosko, ha gant skoazell Kreizenn Perc'haridi deuet da vezañ Ildys, ez eo bet kempennet ar beg-douar-se, lakaet en aezamant d'an dud nammet, ha fiziet eo bet ar meradur anezhañ e kumuniezh-kumunioù Bro Leon.

Goude meur ha meur a vloaz o c'hortoz ez omp laouen-kaer o welet ar raktres-se o tont da benn vat erfin. Aliañ a ran ac'hanoc'h da bourmen en dachenn publik nevez-se ma weloc'h traoù kaer-meurbet e pep lec'h.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Olivier Lhemann

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 500 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr

 facebook.com/VilleRoscoff
 twitter.com/VilleRoscoff

+ 56 %

Tourisme : + 56 % de demandes
(téléphone + 72,5 % / guichet + 63,6 %)
auprès de l'Office de Tourisme de Roscoff
par rapport à 2014 grâce à la valorisation
médiatique du territoire depuis le début
de l'année (émissions Thalassa,
Midi en France...).

GROS PLAN

sur mai et juin

▼ Mardi 5 mai

Les enfants visitent l'Arsenal de Brest

Patrick Renault, Adjoint au Maire a accompagné les enfants de l'école Ange Gardien, sur le navire filleul de la ville de Roscoff, l'Altair. Le Major Peneau, commandant du bateau a reçu les enfants à Brest, port d'attache du navire. Après un circuit en car dans l'enceinte de l'arsenal, ils ont pu découvrir les différents postes de travail et de vie de l'équipage puis déjeuner à bord dans le « carré ». L'après-midi a été consacré à la visite du Musée de la Marine. Au mois de juin, les écoliers des Moguerou ont aussi visité le navire.



▼ Du 9 au 14 mai

Escale des Peintres de la Marine

Chaque année, le corps des Peintres Officiels de la Marine choisit un port où, quelques jours durant, les artistes travaillent ensemble sur un motif, afin de comparer les résultats de leurs inspirations respectives. Cette année, les amarres et les chevalets se sont posés à Roscoff. Le résultat sera visible du 4 juillet au 23 août à l'Abri du Canot de Sauvetage.



▼ Lundi 11 et mardi 12 mai

Midi en France à Roscoff

L'émission Midi en France a posé ses valises à Roscoff les 11 et 12 mai dernier. Un plateau sur le vieux port, cinq émissions de qualité animées par Laurent Boyer et ses fidèles chroniqueurs. A cette occasion, les roscovites mais aussi la France entière, ont pu découvrir les qualités patrimoniales, culinaires mais aussi les sites remarquables de notre belle région !



▶ Samedi 13 et dimanche 14 juin

Spectacle de haut vol à Roscoff !

Habituellement organisé à la salle polyvalente, le Championnat de France de Roller Freeride proposé par le Roller Club de Roscoff s'est déroulé sur le vieux port. Les 120 participants (représentant 35 clubs venus de toute la France) ont offert une animation exceptionnelle !



◀ Dimanche 17 mai

Trail Roscoff to Roscoff

Bravo à François Le Dissès et ses bénévoles pour l'organisation de la 6^{ème} édition du trail marin Roscoff to Roscoff by Santec. Plus de trois cents athlètes ont retrouvé leur terrain de prédilection : le vieux port à marée basse, les grèves et les dunes de sable jusqu'à l'île de Sieck...pour le plus grand bonheur des spectateurs.

▼ Du 23 au 25 mai

Jazz'In Rosko

Joli succès pour cette première édition du Festival Jazz'In Rosko à Roscoff ! Grâce à l'investissement de Joël Leleux et de l'association Art et Culture, locaux et touristes ont pu apprécier la diversité musicale qu'offre le jazz. Rendez-vous l'année prochaine...



◀ Jeudi 18 juin

Inauguration de l'Abri du Canot de Sauvetage

Nouveau lieu culturel à Roscoff ! La municipalité a inauguré l'Abri du Canot de Sauvetage, lieu destiné à accueillir des expositions, conférences dans un endroit stratégique et visible : le vieux port. Après l'exposition des 50 ans de la Base Aéronavale de Landivisiau, le bâtiment accueille l'exposition des Peintres Officiels de la Marine.



La Pointe de Perharidy désormais accessible



Le public peut dorénavant accéder à la Pointe de Perharidy. Les aménagements piétonniers ont été achevés le mois dernier.

Le Conservatoire du littoral a acheté fin 2010 le site de la Pointe de Perharidy, sur la commune de Roscoff, pour un montant de 1 192 000 €, avec la participation financière de la commune de Roscoff, du Centre Hospitalier de Perharidy, du département du Finistère et de la région Bretagne.

Le site, d'un peu plus de 5 ha, comptait plusieurs constructions (maisons, écuries, dépendances...) en plus ou moins mauvais état ainsi qu'un « parc » en partie boisé.

De nombreuses interventions ont eu lieu tant sur le bâti que sur les espaces boisés afin de sécuriser le site, déjà fréquenté par le public.

De la restauration à l'aménagement

Dans le cadre de sa mission de restauration des espaces naturels, le conservatoire a réalisé une première tranche de travaux en 2011, en supprimant tous les bâtiments présents (habitations, écuries, hangar à bateau, piscine, murets) fortement dégradés par le temps ou par vandalisme avant l'acquisition.

Un nettoyage complet du site et une première coupe de bois ont aussi été réalisés, afin de sécuriser le site, rendu depuis accessible au public.



Visite de chantier avec le Conservatoire du Littoral

Le site nécessitait ensuite la mise en œuvre d'un programme d'aménagements :

- restauration des milieux naturels afin de favoriser l'installation d'une faune et d'une flore spécifique au site,
- réalisation d'aménagements adaptés et sécurisés pour l'accès des piétons dans un esprit naturel,

- mise en place d'un sentier de découverte pour les personnes à mobilité réduite, intégré au site.

Le Conservatoire du littoral a, à cet effet, missionné le bureau d'étude Horizon Paysage et Aménagements, représenté par Monsieur Pierre Labat, pour assurer la définition du projet, puis définir, et suivre les travaux à effectuer.

Après appel d'offre, les travaux ont été confiés à l'entreprise ACE Paysage, pour un montant total de 96 000 €. Les travaux sur site ont été suivis par Monsieur Pierre Labat, pour le bureau d'étude, par Monsieur Nicolas Mothay, pour la délégation Bretagne du Conservatoire, et par Monsieur Jacques-Olivier Cadiou, pour la Communauté de Communes du Pays Léonard, future gestionnaire du site naturel pour le compte du Conservatoire.

Les travaux en cours ont été achevés fin mai, et une dernière phase de plantation d'arbres, d'essences locales, sera réalisée à l'automne prochain.



Le cheminement est adapté aux personnes à mobilité réduite

Navettes Gratuites



En service du 11 juillet au 26 août !

Depuis 2012, la commune de Roscoff met en place un service de navettes gratuites estivales destiné aux visiteurs et habitants de Roscoff.



Le Roskobus fait son retour le 11 juillet. Son objectif ? Favoriser l'accès au centre-ville, aux ports, et aux plages en proposant un service de transport en commun qui permet aux utilisateurs de ne pas emprunter leur véhicule ou de stationner en périphérie afin de rejoindre aisément le cœur de Roscoff.

Un succès en 2014

Fort du succès en 2014 (près de 20 500 passagers), la ville de Roscoff relance son service de navettes gratuites cette année. Des ajustements ont été apportés au niveau du circuit afin d'apporter la même qualité de service à tous et de répondre aux remarques formulées par les usagers

avec notamment une meilleure desserte du camping et de l'aire destinée aux camping-cars.

Pourquoi ce service ?

Le but de ce service est de faciliter l'accès au centre-ville historique de la ville de Roscoff, où se concentrent les activités commerciales, touristiques et de services. Utiliser les Rosko Bus c'est s'affranchir des contraintes de stationnement du centre-ville (limité et payant), mais c'est aussi privilégier les modes de transport en commun gage de respect de la démarche Agenda 21 initiée par la commune.

Les usagers, s'ils le souhaitent, peuvent ainsi stationner leur véhicule sur l'un des trois parkings relais de la ville : au cimetière, à la salle polyvalente ou à la Chapelle Ste Barbe.

Informations pratiques

Les Rosko Bus circulent du 11 juillet au 26 août, tous les jours de 10h à 19h, passage toutes les quinze minutes.

Des dépliants sont à votre disposition dans les commerces, en Mairie et à l'Office de Tourisme.

Aménagement et Urbanisme

Un nouveau Service Instructeur Communautaire



Suite au retrait des services de l'Etat sur l'instruction des Autorisations du Droit du Sol (ADS), la Communauté de Communes du Pays Léonard et toutes les communes membres ont décidé de créer un service commun «instruction des ADS» dans le cadre du schéma de mutualisation des services. Depuis le 1^{er} juin, la Communauté de Communes du Pays Léonard instruit toutes les demandes.

Un nouveau service communautaire «Aménagement et Urbanisme»

L'instruction des permis de construire, d'aménager et de démolir, des déclarations préalables, des certificats d'urbanisme a et b dépend désormais d'un nouveau service communautaire «Aménagement et Urbanisme». Il a également en charge le récolement des travaux à caractère obligatoire et l'assistance aux communes.

Ce nouveau service s'installe à la Maison des Services Intercommunale à Saint Pol de Léon. Il est composé de trois agents communaux transférés à la Communauté de Communes.

Pendant, les demandes sont toujours à déposer à la Mairie de Roscoff.

Zone Bleue

Afin d'éviter les désagréments d'une verbalisation, il est rappelé que les prescriptions de stationnement en « zone bleue » sont effectives toute l'année, 7jours/7, de 9h à 18h. N'oubliez pas d'apposer votre disque ! Ces disques sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville.

Stationnement payant à partir du 16 juin

Le stationnement est payant du 16 juin au 15 septembre sur le vieux port. **Cette année, la zone est étendue au Quai d'Auxerre.** Le paiement s'effectue par horodateur (première demi-heure gratuite). Le parking Célestin Séité permet un stationnement gratuit mais limité à 24h. Le parking à proximité de la gare est gratuit.

Stationnement sur trottoirs

Normalement réservés aux piétons, les trottoirs de notre ville sont encore trop souvent occupés par des véhicules. Il est demandé aux automobilistes de faire preuve de civisme et de respecter le code de la route qui interdit le stationnement sur trottoir (amende de 35 €).

Végétation qui encombre les trottoirs

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Merci de tailler les haies qui empiètent sur les trottoirs et la voirie. Cette végétation réduit la largeur et la visibilité.

Le Pavillon Bleu flotte à Roscoff !

Cette année, Roscoff hisse à nouveau le Pavillon Bleu pour la plage de Roch'kroum. Ce label international est le symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Il récompense les communes pour leurs efforts en faveur d'un tourisme durable. Au-delà de l'eau de baignade, le label prend en compte de nombreux critères en terme d'environnement, de gestion de l'eau, des déchets et d'éducation à l'environnement.

Plus d'infos : Service urbanisme – 02 98 24 43 00

La police municipale à VTT !

Depuis un mois, les agents de la Police Municipale parcourent Roscoff à VTT. Plus fonctionnel que la voiture, le vélo permet également de faciliter le contact avec la population. Entretien avec Serge Queva, chef de la police municipale :



Les policiers municipaux circuleront désormais à VTT

Pourquoi cette initiative ?

« Les raisons sont multiples ! En période estivale, les déplacements à Roscoff peuvent parfois être difficiles. Nous sommes avant tout une police de proximité et le vélo facilite les échanges avec la population. De plus, c'est un moyen de déplacement économique et écologique qui s'inscrit parfaitement dans la démarche Agenda 21 initiée par la ville depuis quelques années. »

Quel intérêt offre le VTT dans vos missions ?

« Nous circulons sur tout le littoral ainsi que dans les venelles du centre-ville, le VTT permet d'intervenir dans des endroits peu praticables en voiture ; au guidon l'agent passe partout. Nos missions à vélo sont à la fois des patrouilles tranquilles mais aussi dynamiques en permettant des interventions rapides grâce à une meilleure observation du site. Nous sommes aussi bien présents pour réguler la circulation à un carrefour, intervenir sur une plage, régler un conflit ou encore informer la population.

Quel ressenti avez-vous concernant la population, le rapport a-t-il changé ?

« On trouve une proximité avec la population locale et les estivants, chose plus compliquée en voiture. C'est un autre petit côté sympa du vélo, ça favorise l'échange, l'information qui peut aussi permettre d'améliorer la prévention. »

Qu'est-ce que cela change dans votre quotidien ?

« Nous ne pouvons pas parler de sport mais les petites échappées sont tout de même un bon entretien physique, une nouvelle petite discipline qui durera toute l'année car en effet nous ne limitons pas son utilisation à la saison estivale mais de janvier à décembre ! »

Le saviez-vous ?

En 1900, La bicyclette fut le premier moyen de locomotion rapide des policiers de Paris surnommés les hirondelles, leur pèlerine flottant au vent leur donnait une silhouette évoquant l'oiseau du même nom.

Un triporteur pour le service Espaces Verts

La ville de Roscoff investit dans du matériel durable : après avoir fait l'acquisition d'un véhicule 100% électrique pour le service propreté, elle a équipé le service espaces verts d'un triporteur à assistance électrique. Non polluant et silencieux, ce matériel est idéal pour le nettoyage des espaces publics situés en centre-ville. Avec ces prochaines acquisitions, Roscoff réaffirme son engagement en faveur du développement durable.



tour de france à la voile

Embarquez pour la grande fête de l'été

VILLAGE GRATUIT
Des milliers de
cadeaux à gagner :
voiture, téléphones,
tablettes...

Roscoff Port de Plaisance

11/12 juillet

ACTE 4



OÙ VOIR LES BATEAUX

FLOTTE

Port de Plaisance

STADE NAUTIQUE

Port de Plaisance

CÔTÉ SPORT

Samedi 11

- > 07h à 11h : montage des bateaux
- > 11h à 16h : raid côtier
- > 16h : retour des bateaux

Dimanche 12

- > 08h à 11h : préparation des bateaux
- > 11h à 17h : régates en stade nautique
- > 17h à 20h : démontage des bateaux

CÔTÉ ANIMATIONS

Cheque jour

- > 11h : ouverture du Village Animations
- > 19h30 à 22h : soirée by Lorina Concerts / Tirages au sort

Samedi 11 à 18h

- > Meet the skippers Interviews et dédicaces

Dimanche 12 à 18h

- > Remise des prix

tourvoile.fr
@TourVoile



Attraction : images prévisionnelles

Tourisme

Le poids des labels

Pavillon Bleu, Station Classée de Tourisme, Famille Plus, Petite Cité de Caractère... Les labels sont aujourd'hui de plus en plus présents et font partie du quotidien. Le secteur du tourisme n'échappe pas à cette règle. Mais ont-ils vraiment un impact économique ? Explication.

L'Office de Tourisme Intercommunautaire a été audité, à l'invitation de Gilles Le Marec, Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunautaire, par cinq étudiants de l'Université de Bretagne Occidentale qui étudient le Management et l'Ingénierie du Développement des Territoires en Europe. Ils ont souhaité réaliser un mémoire sur les retombées des labels en terme de fréquentation touristique.

Notre territoire est riche de nombreux labels ou réseaux tels que Sensation Bretagne, Petite Cité de Caractère, Famille Plus... Mais ces labels ont-ils une influence sur le choix de la destination touristique ? C'est la question que le groupe d'étudiants a posé via un questionnaire aux visiteurs de passage dans les offices de tourisme. Ce sont ainsi près de 140 touristes qui ont accepté de répondre à un questionnaire de 17 questions.

Du côté de l'offre touristique, 90 hébergeurs et restaurateurs du territoire de l'OTI du Léon ont répondu à un questionnaire de 28 questions.

Des résultats probants

D'après les résultats, **les labels ont une image positive pour 91 % des vacanciers** interrogés. 99 % des touristes interrogés ayant déjà sélectionné un hébergement possédant un label ont été satisfaits de la prestation proposée. Enfin, 7 vacanciers sur 10 consentent à payer un supplément pour une structure rattachée à une démarche de qualité.

Dans le domaine de l'hébergement, 8 hébergeurs sur 10 sont rattachés à un label touristique. **73 % sont satisfaits et 43 % pensent que c'est un vecteur qui augmente la fréquentation.**

Pour la restauration, 86 % des restaurateurs sont satisfaits de leur affiliation et **42 % pensent que c'est un vecteur qui augmente la fréquentation.**

Cette étude a démontré que la mise en place de labels touristiques permet de se démarquer face à une concurrence accrue et de conserver un tourisme attractif.



Roscoff possède de nombreux labels dont celui de Petite Cité de Caractère visible dès l'entrée de ville

Un territoire valorisé

Plus encore, l'étude a particulièrement démontré que les labels sont décisifs dans le choix de destination du vacancier, rentables pour les hébergeurs et sources d'attractivité selon les élus. Bien plus qu'un pari économique, le signal touristique devient donc une nécessité.

Par ailleurs, « ne pas en avoir revient à véhiculer une image négative pour le territoire » explique Gilles Le Marec.

Au-delà de sa pertinence en termes d'attractivité, le label permet également de mobiliser des acteurs d'un territoire aux intérêts parfois divergents. « En tirant dans le même sens », les différentes parties prenantes permettent ainsi de donner du sens, de la crédibilité à la stratégie de marketing territoriale. C'est donc une approche gagnant/gagnant.

Cependant, afin d'éviter une confusion dans l'esprit du vacancier, il est nécessaire de mettre en place de véritables critères, identifiables, mesurables, admis et retenus par le plus grand nombre.

Les labels de Roscoff

Label Qualité Tourisme

Villes et villages fleuris (3 étoiles)

Villes et villages étoilés (1 étoile)

Agenda 21

Réseau Sensation Bretagne

Label Famille Plus

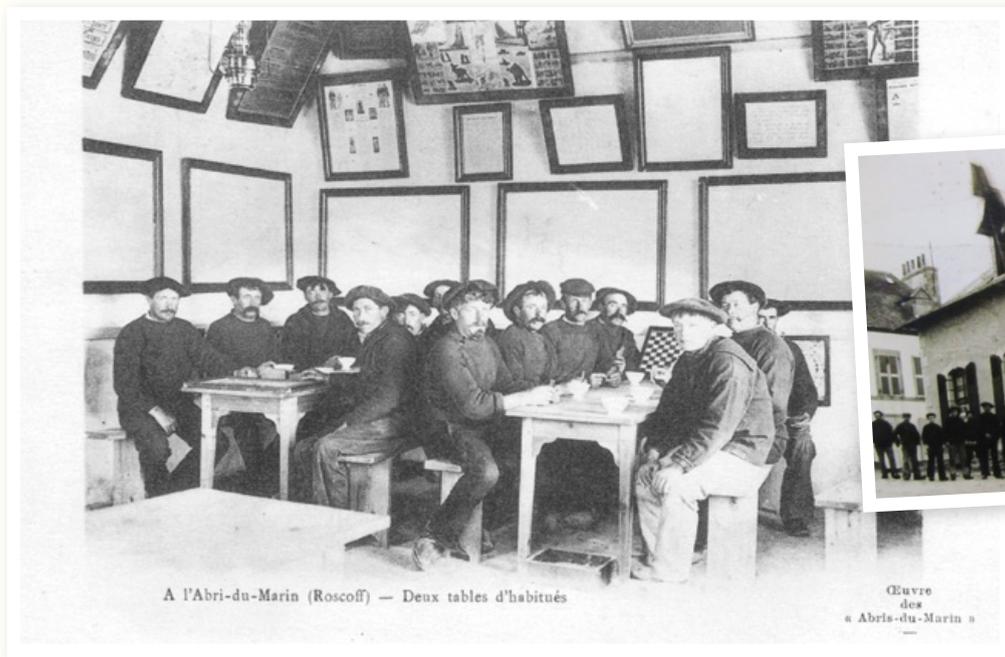
Pavillon Bleu

Petite Cité de Caractère

Label AOC / AOP pour l'Oignon de Roscoff

Agenda 21 Local

La Station de Sauvetage et l'Abri du Marin



A l'Abri-du-Marin (Roscoff) — Deux tables d'habités



Œuvre des « Abris-du-Marin »

La Station de Sauvetage de Roscoff fut fondée en 1866 par la Société Centrale de sauvetage des naufrages. L'année suivante, un abri pour le bateau et une cale de lancement furent construits par les Ponts et Chaussées. L'Abri situé sur le quai sud et orienté parallèlement au rivage « ce qui est un défaut », fut remise à la toute jeune société le 12 février 1867.

François Ropars fut le patron de l'Armand-Béhic, premier canot de sauvetage à avirons de 9,78 mètres, de type anglais. Dix canotiers formaient son équipage. Entre 1867 et 1896, l'Armand-Béhic intervint 27 fois et sauva 77 personnes.

Esprit Le Mat, d'abord simple canotier puis patron à partir de 1875, est resté dans les mémoires pour son courage et ses qualités de manœuvrier. Pour avoir contribué à sauver plus de 50 vies, il obtint en 1890 le prix Montyon, prix de vertu décerné par l'Académie Française.

L'Armand-Béhic fut remplacé en 1897 par le « Commandant Philippe de Kerhallet ». Ce dernier bateau effectua 48 sorties et ramena 88 naufragés sains et saufs. Il fut désarmé en 1953. Le temps du sauvetage à « bras d'hommes » était révolu.

En 1953, la station de Roscoff fut mise en sommeil et en 1964, les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (H.S.B.) la réveillèrent en la dotant de la vedette monomoteur à

essence « l'Itroun Varia Croas Batz ». La fusion avec la S.N.S.M. (Société Nationale de Sauvetage en Mer) fut faite en 1967.

Les vedettes « Vincent Le Noan », « Pilote Norbert Beuzit », et « Président Michel Morvan » furent mises en service à Roscoff par la S.N.S.M, successivement en 1974, 1982 et 2005.

L'œuvre des Abris du Marin, fondée par Jacques de Thézac, fit construire, à partir

des plans de l'architecte René Darde, plusieurs abris (à l'origine, chalets au crépi rose), pour accueillir marins et pêcheurs et leur éviter de fréquenter les cafés. Le premier fut construit à l'île de Sein en 1900. Celui de Roscoff fut inauguré en 1909 en présence de Mme Kernéis de Brest qui finança intégralement le projet. En Bretagne, 13 abris furent ainsi édifiés. Le dernier a fermé ses portes en 1979.

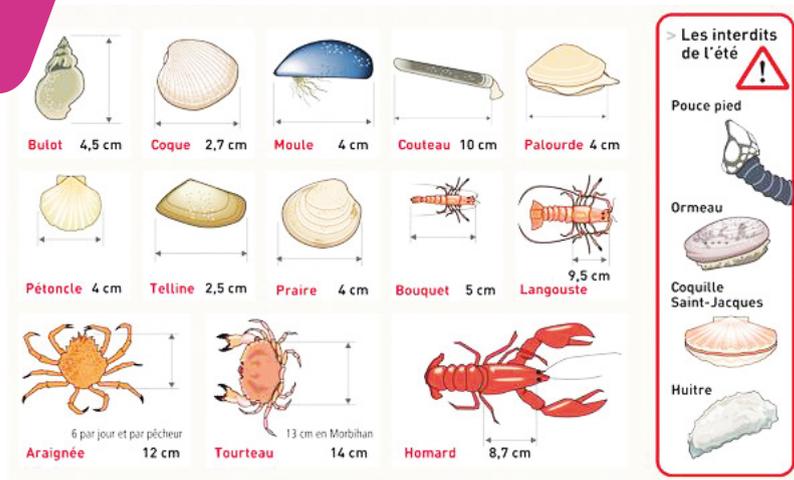


69. — ROSCOFF. — Lancement du Bateau de Sauvetage.

Bailière, édit. — Roscoff.

Une pêche à pied réussie !

La pêche à pied en Bretagne regorge de trésors comme : crabes, crevettes, coques, moules, bigorneaux, de quoi ravir tous les goûts ! Mais attention cet écosystème est fragile.



Les règles à respecter pour chaque espèce

Pour obtenir ces renseignements, vous pouvez contacter le service accueil de la ville de Roscoff : 02 98 24 43 00 / accueil.mairie@roscoff.fr

Afin de limiter les risques sanitaires et de préserver l'environnement, il faut respecter quelques précautions simples :

- S'informer sur la qualité sanitaire des sites sur lesquels on veut pêcher.
 - Respecter les interdictions de pêche en vigueur, qu'elles soient permanentes ou temporaires (arrêtés préfectoraux et municipaux).
 - Respecter les réglementations sur les tailles, les quantités et les périodes des captures, le marquage des espèces.
 - Se renseigner sur les horaires de marée (regagner impérativement le rivage au minimum 30 minutes avant que la mer n'entame sa remontée) et les conditions météorologiques.
 - Limiter la quantité de coquillages pêchés à ce qui pourra être consommé le jour même.
 - Après la pêche, conservez les coquillages au frais et les consommez rapidement car leur qualité peut vite se dégrader.
 - Préserver le milieu marin (remettre les cailloux en place, reboucher les trous, utiliser les outils appropriés autorisés ...).
- De plus, il est interdit de vendre le produit de sa pêche sans autorisation (délivrée pour les pêcheurs à pied professionnels).

Recette par... Marguerite ROBIN



Dessert très facile
Temps de préparation : 10 minutes
Pour 6 personnes

Fraisier express aux biscuits roses



- Mélanger 8 c. à soupe de sirop de canne et 2 c. à soupe de rhum
- Tapisser un plat carré ou rectangulaire de fil étirable
- Fouetter 2 jaunes d'œufs, 80 g de sucre et un sachet de sucre vanillé au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange blanchisse, puis incorporer 250 g de mascarpone à petite vitesse
- Laver et égoutter 250 g de fraises, les équeuter et les couper en 2

- Tremper les biscuits quelques secondes dans le sirop au rhum et disposer une première couche dans le fond du plat
- Étaler une couche de crème, puis une couche de fraises côté coupé à plat sur la crème
- Mettre à nouveau une couche de crème et terminer par une autre couche de biscuits trempés dans le sirop

- Rabattre le film sur les biscuits, appuyer légèrement dessus pour les enfoncer un peu dans la crème et mettre au frais au moins 4 heures.
- Ce dessert n'en sera que meilleur s'il est réalisé la veille car le parfum des fraises va se diffuser dans les biscuits et la crème.

Astuce de Marguerite : servir ce dessert individuellement dans des verres.

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff
Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil - État Civil : 02 98 24 43 00

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Communauté des Communes du Pays Léonard
29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm

est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté des Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. 08 00 22 05 74

Déchets verts

Une benne est installée à proximité de la salle polyvalente (7 jours /7 et 24h/24). Un conteneur pour les sacs plastiques est positionné à proximité. Merci de bien vouloir trier vos déchets.

Services Techniques - 02 98 61 20 42

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire

Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane VIDIE, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 10h00 - 11h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et à l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Jean-Pierre ALANORE, conseiller délégué aux affaires maritimes
Jeudi 15h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



Populaire, éclectique et de qualité

Nous nous sommes engagés dans notre programme électoral à développer les actions en faveur de la culture. Malgré un contexte budgétaire qui nous contraint à réduire nos dépenses, nous avons préservé et même augmenté le volume et la qualité des spectacles alors que d'autres villes ont fait le choix de réduire considérablement leur offre culturelle. Notre ambition aujourd'hui est de développer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire, pour tous les roscovites, mais également pour favoriser le tourisme culturel, l'éducation artistique des jeunes et

renforcer le lien social. Au travers de manifestations telles que le Festival « Place aux Mômes » le mercredi, « Les vendredis du port » et un tout nouveau rendez-vous « Un dimanche au Square » dédié à l'art de rue, nous entendons diffuser la culture avec une exigence de qualité. La solidité de nos partenariats avec les structures associatives et nos différents réseaux permettent d'étoffer notre programmation et d'élargir la diversité des propositions. Grâce à cet engagement fort, nous contribuons tous ensemble au rayonnement de notre territoire. Cette vitalité est une chance pour notre ville.

Sylviane VIDIE, Adjointe en charge de l'animation et de la vie économique

Roscoff Autrement



Publicité

Le 11 juillet 2011, le conseil municipal adoptait à l'unanimité un Règlement Local de Publicité (RLP). L'objectif était de préserver les qualités esthétiques et environnementales de la commune, notamment en soignant les entrées de la ville, tout en permettant aux acteurs économiques et associatifs de faire connaître leurs activités.

Dans la zone non urbaine, la plupart des préenseignes ont été enlevées. Il reste encore quelques panneaux le long de la départementale mais ceux-ci devront disparaître pour le 13

juillet 2015 afin d'être en conformité avec les dispositions de la loi Grenelle de 2010 (arrêté du 4 avril 2015).

En zone urbaine, les professionnels disposaient de deux ans pour se mettre en conformité. Quatre ans après l'adoption du règlement, rien n'a bougé. Les panneaux publicitaires sont toujours présents et c'est la première image que nos visiteurs britanniques ou irlandais découvrent en débarquant du ferry à Bloscon. Le label Petite Cité de Caractère vient d'être reconduit pour cinq ans. Faudra-t-il attendre le renouvellement de ce label pour que les choses évoluent ?

A-M DENIEUL, B NOBLOT, M AUTRET, E COUCHOURON
<https://roscoffautrement.wordpress.com>

Roscoff à gauche toute



Avec la grande conférence internationale COP21 prévue en fin d'année, cette année est placée sous le signe du climat. Avec l'arrivée de solutions de stockage du courant électrique performantes et abordables pour les particuliers, l'utilisation personnelle des énergies renouvelables devrait se développer considérablement. En ce qui concerne les éoliennes, celles de moins de 12 m de haut ne sont pas soumises à déclaration de travaux, celles de plus de 12 mètres demandent un permis de construire. Elles sont interdites

dans les zones historiques. En tout état de cause un accord de courtoisie avec les voisins immédiats est souhaitable. Ce sont des équipements qui fournissent une électricité propre et gratuite, permettent de bénéficier d'avantages fiscaux et réduisent notre impact environnemental. Notre commune est plutôt bien dotée en ce qui concerne le vent et pas forcément défavorisée en terme d'ensoleillement. Pourtant, peu d'éoliennes ou d'équipements photovoltaïques sont installés sur la commune. La collectivité pourrait donner une impulsion et montrer l'exemple en équipant certains de ses bâtiments.

Stéphane AUDIC
<http://roscoffagachetoute.blogspot.fr>

Blue Valley, l'Excellence Bretonne

Bernard Kloareg est directeur de la Station Biologique de Roscoff depuis 2004. Reconnu pour ces recherches sur les algues, il l'est également pour sa détermination et son ambition. Grâce à son esprit visionnaire, la Station Biologique est aujourd'hui le leader des stations marines en Europe.

Vitrine importante de la recherche bretonne, la Station Biologique de Roscoff, qui dépend de l'Université Pierre et Marie Curie (UMPC) et du Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS), est reconnue comme l'une des plus grandes infrastructures de recherche en biologie marine de l'Union Européenne. Trois cents chercheurs, techniciens, administratifs y travaillent et six cents étudiants passent chaque année entre ses murs. La Station profite de l'exceptionnelle diversité marine animale et végétale que lui offre sa situation géographique.

Un institut tourné vers l'excellence

Depuis 2004, Bernard Kloareg est directeur de la Station Biologique. Ingénieur agronome, il a été directeur de recherches au CNRS jusqu'en 2004. Ses recherches sur les algues lui ont valu une élection comme Correspondant de l'Académie des Sciences.

En 2004, il prend la direction de la Station Biologique de Roscoff.

« Aujourd'hui les principales missions de la Station Biologique sont la recherche, l'enseignement, l'accueil et l'innovation. « Nous disposons de quatre laboratoires de recherche et d'équipes de chercheurs motivés et très qualifiés qui font la renommée de la Station. Nous disposons également d'un pôle enseignement avec une licence de biologie-mathématique. La Station est le seul établissement à proposer cette formation au niveau national » explique le directeur.

La Station Biologique accueille également différents congrès et séminaires. « Ce n'est pas notre mission principale mais c'est une corde de plus à notre arc. L'accueil de séminaires contribue à maintenir une activité économique stable tout au long de l'année au niveau de l'hôtellerie sur Roscoff » explique-t-il.

Une renommée internationale

En avril dernier, c'est l'Inde qui s'est intéressé à Roscoff. A travers son « Department of Biotechnology » (DBT, agence du Ministère Indien de la Science et de la Technologie), le pays a pour projet ambitieux de créer son premier institut de biologie marine de standard international. « Le DBT a fait appel au savoir-faire des stations françaises de Roscoff, Banyuls-sur-Mer et Villefranche-sur-Mer pour encadrer le projet de création de cet institut. « J'ai une grande fierté qu'un pays comme l'Inde s'intéresse à une petite ville du Finistère Nord de 3600 habitants, preuve que nous sommes mondialement connus » ajoute Bernard Kloareg.



Bernard Kloareg, Directeur de la Station Biologique de Roscoff

Blue Valley : développer le lien entre recherche et entreprises.

« Dès la fin des années 90, face à l'internationalisation, nous avons su qu'il fallait se démarquer pour avoir l'image la plus qualitative possible et devenir leader de l'espace européen des recherches en biologie marine. Nous avons donc effectué un large programme d'investissements » explique le Directeur.

La Station bénéficie de l'appui de la Région Bretagne, qui l'accompagne notamment sur les opérations immobilières qui permettent de la doter des équipements les plus performants. Le programme de recherche de la SBR a également été retenu dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir initié par le Gouvernement. Sans oublier le soutien des collectivités et entreprises locales. Des investissements primordiaux pour développer un projet plus vaste au niveau de Roscoff, nommé « Blue Valley ».

Le projet « Blue Valley » consiste à mettre en place un parc scientifique, dont l'activité serait principalement accueillie sur le site du Laber, un mot celtique qui signifie « vallée marine ». L'ambition du projet vise le développement des activités de biotechnologies marines sur le Pays de Morlaix et plus largement en Bretagne. « Un parc scientifique est une structure formée

d'instituts de recherche, d'entreprises et d'universités qui échangent des compétences et des technologies. Le parc doit faciliter la croissance d'entreprises innovantes. » D'où le terme de Blue Valley, qui regroupe l'Hôtel de Recherche à Perharidy, le site du Laber, le Gulfstream et la SBR.

En 2013, la Communauté de Communes du Pays Léonard a fait l'acquisition du site de Laber. La réhabilitation des locaux de l'ancien Centre de Nutrition va notamment permettre d'accueillir les étudiants en master biologie et bio-ressources marines de la SBR.

« Le triangle recherche, formation, innovation est une opportunité de développement. De nouveaux produits vont arriver sur le marché dans les 20 ans à venir. Il faut trouver du personnel qualifié pour en assurer le développement et la promotion. Le projet Blue Valley répond parfaitement à cet enjeu : accueillir des étudiants, mener des projets de recherche et travailler collectivement avec les entreprises et les collectivités pour gagner en compétitivité ». Le pari semble déjà être gagné...

Plus d'infos : www.sb-roscoff.fr